

Déclaration

94/72

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
DEVANT
LE GROUPE DE LA POLITIQUE NORD-AMÉRICAINNE
DE L'UNIVERSITÉ DE DALHOUSIE
ET LE HALIFAX BOARD OF TRADE

HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
Le 25 novembre 1994



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Je voudrais d'abord remercier les organisateurs de m'avoir invité à venir vous parler de politique commerciale à l'approche du Sommet des Amériques qui se tiendra à Miami. Je suis particulièrement heureux de discuter de ces questions à Halifax, où se tiendront en juin dans le cadre du G-7 des discussions historiques qui seront comme jamais auparavant axées sur le commerce et l'investissement dans les pays du G-7.

Il y a moins d'une décennie, il aurait été impensable qu'un ministre canadien du commerce évoque ouvertement l'idée d'un libre-échange avec les États-Unis ou le Mexique. Aujourd'hui, on parle couramment d'une économie nord-américaine intégrée, d'une économie qui, au delà de la multiplication des liens commerciaux, fait appel à des infrastructures convergentes, à des réseaux de distribution communs et à un maillage de plus en plus complexes d'activités de production et d'investissement transfrontières.

Ces dernières années, nous avons assisté à ni plus ni moins qu'une révolution économique en Amérique du Nord. Pourtant, à bien des égards, les choix que nous ferons dans les prochaines années détermineront s'il se produira une révolution encore plus profonde qui verrait l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] — actuellement un arrangement continental limité — devenir l'entité économique la plus dynamique et la plus puissante au monde, une entité qui engloberait tout l'hémisphère occidental et peut-être d'autres régions.

Mais, comme pour tous les tournants de l'histoire, rien n'est préétabli. Après avoir embrassé la vision d'une zone de libre-échange qui s'étendrait de l'Alaska à la Terre de Feu, les États-Unis semblent aujourd'hui hésiter quant aux prochains gestes à poser. Les incertitudes économiques, les priorités intérieures et les récents bouleversements politiques à Washington ont contribué à créer de l'incertitude quant aux objectifs commerciaux des États-Unis et à leurs intentions hémisphériques. Partiellement en réaction à ces hésitations, l'Amérique latine a entrepris de réévaluer ses propres options. L'idée de groupements régionaux — et même d'une zone de libre-échange exclusivement sud-américaine — présente plus d'intérêt pour certains au fur et à mesure que semble s'estomper la possibilité d'une intégration hémisphérique complète.

On ne peut sous-estimer le danger d'essoufflement à ce stade critique. Au minimum, nous risquons de rater des occasions prometteuses de commerce et d'investissement dans les économies naissantes d'Amérique latine. Après des décennies d'isolement économique, l'Amérique latine émerge aujourd'hui comme l'une des régions les plus ouvertes et les plus libérales sur le plan économique. En hésitant maintenant, l'Amérique du Nord renoncera non seulement à la chance de s'implanter rapidement dans ces marchés dynamiques, mais aussi à celle d'encourager et de renforcer leur transformation.

Nous risquons aussi de rater une occasion historique de jeter un pont entre nos deux continents, entre le Nord et le Sud. Le Brésil a déjà proposé de faire du marché commun du sud de l'Amérique, le Mercosur, la pierre d'angle d'une zone sud-américaine de libre-échange. En tant que moyen d'abaisser les barrières dans la région, de libéraliser le commerce et de réunir des pays dans un espace économique intégré, le Mercosur représente une option audacieuse et novatrice que le Canada n'hésite pas à encourager.

Cela dit, on peut facilement imaginer que, si la porte de l'ALENA leur reste fermée, les quatre pays membres du Mercosur seront encore plus pressés d'organiser leurs propres marchés et de donner à leur propre espace économique un caractère officiel, peut-être même exclusif. Le rêve d'une intégration de l'hémisphère occidental pourrait alors faire place à la *realpolitik* des blocs régionaux concurrents — la mentalité du «eux contre nous» si contraire à une plus grande libéralisation des échanges.

Mais peut-être le danger le plus grave concerne-t-il l'ALENA lui-même. Cet accord a été initialement conçu non pas comme un bloc fermé ou replié sur lui-même, mais comme un arrangement ouvert et dynamique — un arrangement réunissant des pays désireux de progresser plus loin et plus rapidement vers l'objectif du libre-échange. Le Canada a accepté d'en faire partie en comptant que l'accord demeurerait ouvert à tous les pays disposés à en accepter les règles communes et les disciplines. À défaut de nous assurer que l'ALENA reste ouvert au Chili, à l'Argentine, aux pays des Antilles ou à d'autres partenaires possibles, cet accord risque fort d'être irrévocablement fermé.

À cet égard, le Sommet des Amériques qui se tiendra à Miami le mois prochain est un carrefour important. Pour le Canada, c'est une occasion de souligner à nouveau son engagement à l'égard de l'Amérique latine et des Antilles, de réitérer son objectif à long terme qui consiste à renforcer ses liens politiques, sociaux et économiques avec le reste de l'hémisphère occidental.

Mais, plus encore, cette rencontre donne la possibilité d'articuler une politique-cadre de commerce et d'investissement pour les Amériques — une vision plus globale et plus audacieuse qui pourrait aider à venir à bout de préoccupations qui sont plus étroites et sèment la division, et éviter la prolifération de pratiques et de règles commerciales contradictoires. À Miami, il faut signaler clairement que nous sommes prêts, collectivement, à mobiliser l'énergie de nos économies, que nous reconnaissons la synergie créatrice qui peut résulter du mariage des économies développées et en développement, que nous sommes engagés à bâtir le régime de commerce et d'investissement le plus ouvert et le plus dynamique au monde.

Le Canada a des objectifs économiques qu'il mettra de l'avant au Sommet, notamment une accélération des réductions tarifaires du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] dans la région, l'adoption de disciplines accrues en ce qui concerne l'application des lois relatives aux recours commerciaux, l'interdiction de toutes les subventions aux exportations agricoles et la suppression des obstacles aux flux d'investissement. Au delà de la poursuite de ces objectifs, il est cependant critique de se pencher sur les perspectives d'harmonisation des diverses ententes commerciales sous-régionales qui se sont multipliées dans l'hémisphère occidental. Chacune de nos suggestions repose sur la prémisse que la meilleure garantie du développement démocratique, du progrès dans le domaine du travail et de la protection environnementale dans l'hémisphère occidental tient fondamentalement à notre adhésion collective à une plus grande libéralisation du commerce et de l'investissement.

Le premier pas concret vers l'intégration de l'hémisphère commence avec le Chili. L'accession rapide de ce pays à l'ALENA représente plus que l'accès à un marché de forte croissance d'environ 14 millions de personnes — un marché dynamique qui attire déjà plus de 4 milliards de dollars en investissements canadiens. L'adhésion du Chili est importante parce qu'elle contribuera à assurer le dynamisme, la flexibilité et l'ouverture de l'architecture de l'ALENA. L'adhésion du Chili donne aussi au Canada un nouveau partenaire avec lequel s'attaquer aux problèmes commerciaux inévitablement difficiles qui nous attendent ainsi qu'un cadre de négociation plus équilibré dans lequel atteindre les objectifs recherchés. Enfin, l'accession du Chili est la clé qui permettra d'ouvrir l'ensemble des marchés naissants de l'Amérique du Sud. Une fois que le Chili fera partie de l'ALENA, il sera d'autant plus difficile pour cette région de se transformer en bloc exclusif et d'autant plus difficile pour l'ALENA de se fermer au monde extérieur.

D'ailleurs, l'ALENA — et je laisse de côté des questions prosaïques comme les acronymes — ne sera plus l'ALENA après l'accession du Chili. Il aura dépassé les frontières de l'Amérique du Nord et fait la preuve de sa capacité de croître et de prendre de l'expansion. Il aura fait un pas vers la création d'un marché ouvert qui compte plus de 800 millions de personnes et dont le PIB [produit intérieur brut] collectif totalise environ 9 billions de dollars.

Nous serons alors forcés de nous pencher — et très rapidement si nous voulons maintenir l'élan actuel — sur la façon dont nous concevons nos relations avec le reste du continent. Le Mercosur, le Groupe des trois, le Pacte andin, le CARICOM, le Marché commun de l'Amérique centrale et l'Association des États des Caraïbes, récemment créée, partagent tous les mêmes objectifs — une plus grande croissance et stabilité économiques, et la libéralisation

du commerce au sein de l'hémisphère. L'autre solution qui s'offre à nous est celle d'une myriade coûteuse et déroutante d'ententes commerciales sous-régionales qui ne peuvent que freiner l'activité de tous nos secteurs privés en les confrontant à un dédale de règles commerciales contradictoires.

Comment réaliser le mariage des Amériques? Envisageons-nous des liens commerciaux officiels entre l'ALENA, le Mercosur et d'autres groupements sous-régionaux ou plutôt dans le cadre d'un «engagement unique»? À Miami, devrions-nous mettre de l'avant des plans ambitieux d'intégration hémisphérique ou choisir de bâtir la structure pays par pays?

Quels que soient les mécanismes ou les modalités, l'Amérique du Nord doit signaler qu'elle est prête, fondamentalement, à faire un «grand bond en avant». Les attentes sont élevées. Si l'adhésion du Chili à l'ALENA s'empêtre dans les ornières de la politique ou de la procédure — et si la voie de l'expansion future reste incertaine —, nous risquons de perdre les avantages qui accompagneraient certainement une initiative audacieuse et globale ralliant aussi bien le Nord que le Sud.

Mais quelles sont les implications pour le Canada et, en fait, pour la région de l'Atlantique? En un sens, la région de l'Atlantique est un microcosme où l'on retrouve le genre de défis que l'ensemble du pays doit relever. Petite et spécialisée, l'économie canadienne doit exporter pour survivre. En raison de son économie ouverte et tributaire de l'exportation, le Canada doit participer activement à l'établissement et à l'élargissement de structures fondées sur des règles qui assureront sa sécurité économique et qui donneront à ses entreprises, et particulièrement à la petite et moyenne entreprise, des possibilités de créer des coentreprises profitables à l'étranger.

Confronté à un paysage économique international en constante évolution — réduction des obstacles tarifaires, intégration des marchés, mondialisation de l'investissement —, il devient de plus en plus évident que le Canada doit continuer de faire reculer ses frontières sinon il risque d'être distancé. Les occasions sont là, dans la mise en oeuvre complète du mandat de la nouvelle Organisation mondiale du commerce et, au sein de la région Asie-Pacifique, dans le nouveau forum de la Coopération économique de l'Asie-Pacifique. Dans l'hémisphère occidental, les occasions sont immédiates. Le Chili peut sembler loin de Halifax, mais d'une curieuse façon, d'ailleurs largement imprévue, il représente une avenue menant à notre avenir collectif.

Merci.